Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles dans les Deux-Sèvres

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré aux Deux-Sèvres.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour les Deux-Sèvres.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles dans les Deux-Sèvres, présentés par source.

2 | 1

2 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; 1 femme victime d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

204

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 151 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

118

victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes 79

134

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 30 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF des Deux-Sèvres

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 12

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Nombre de femmes victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides

Lecture : en 2025, la gendarmerie a enregistré dans les Deux-Sèvres 2 victimes de tentative d'homicide, toutes deux des femmes, contre 3 (toutes des femmes) en 2024.

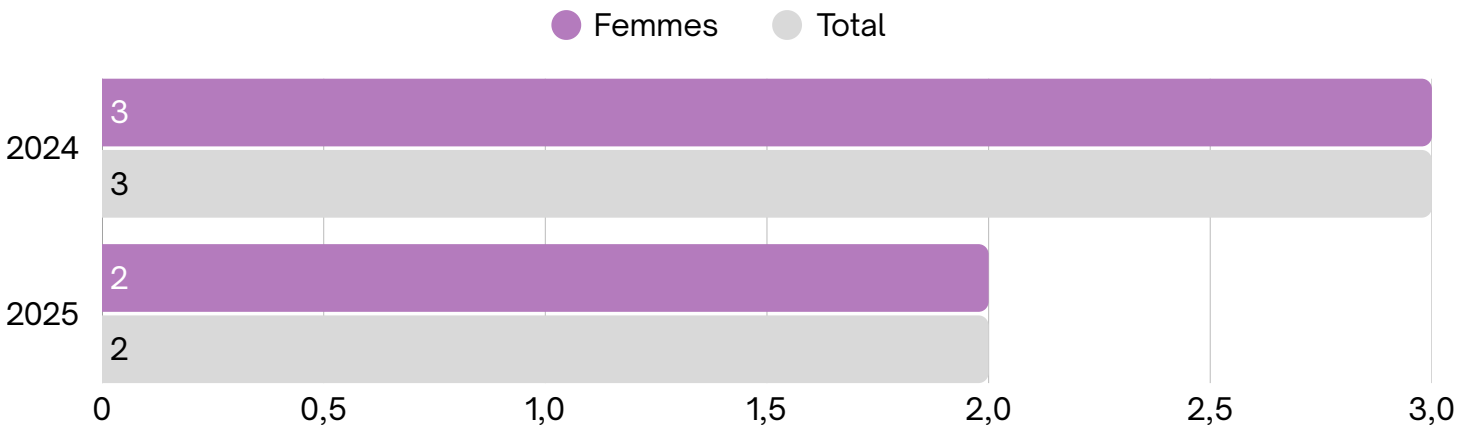

2 femmes victimes de tentative d'homicide en 2025

La gendarmerie a enregistré en 2025 deux victimes d'homicide ou de tentative d'homicide : deux femmes, toutes deux victimes d'une tentative d'homicide commise par un partenaire ou ex-partenaire. En 2024, 3 victimes avaient été enregistrées, toutes des femmes victimes de tentative d'homicide, dont 2 dans un cadre conjugal.

Part du cadre conjugal dans les homicides et tentatives

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, les 2 victimes de tentative d'homicide l'ont été dans un cadre conjugal.

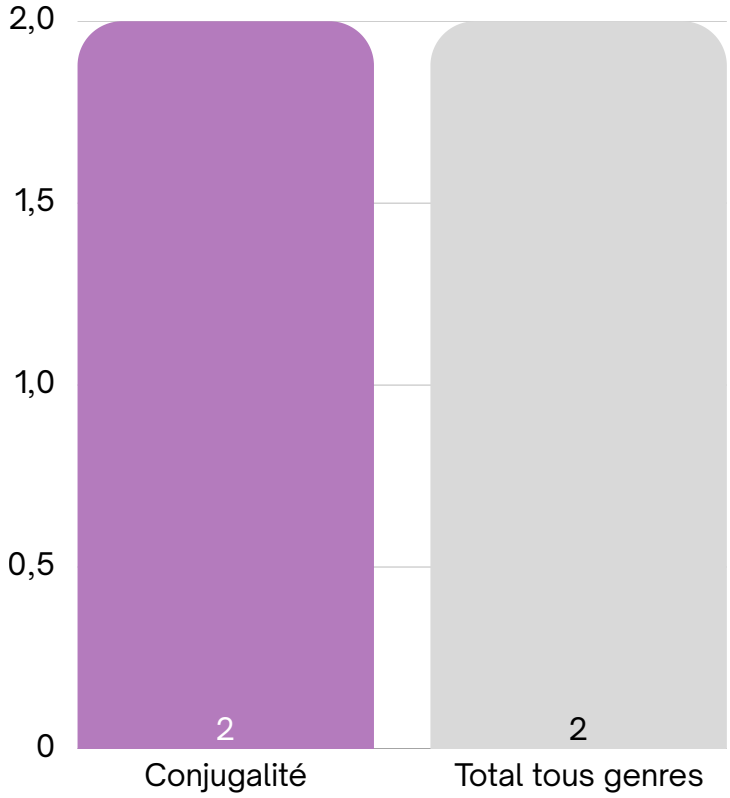

1.1 · Gendarmerie

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 830 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 631 en 2024.

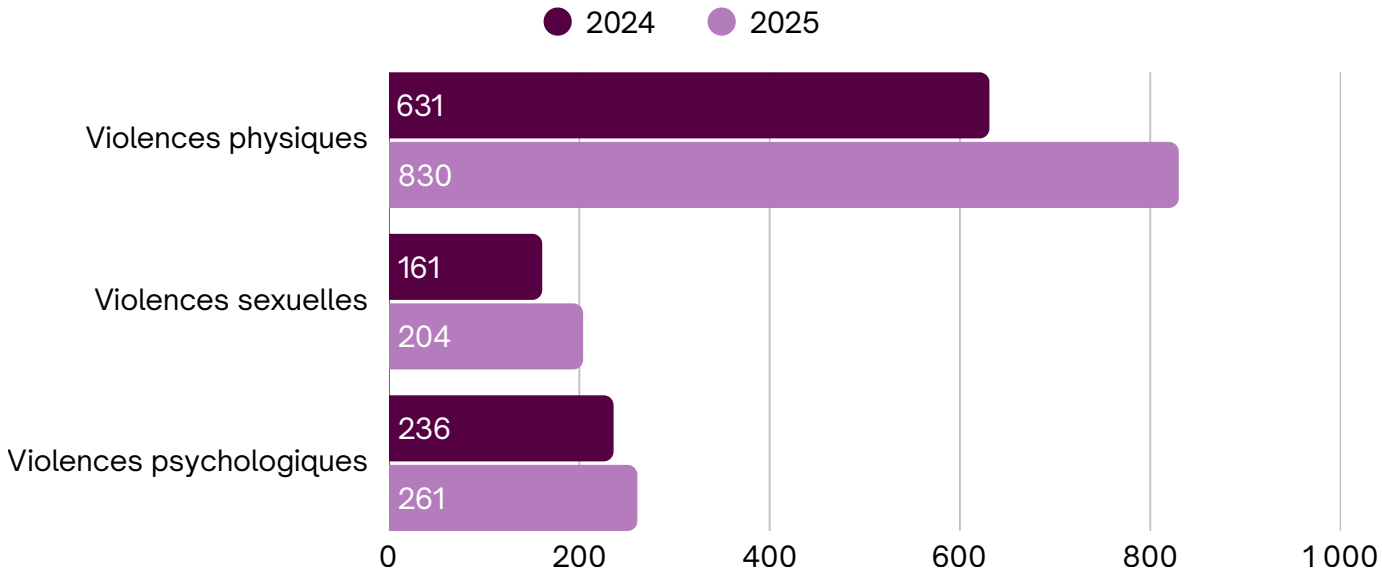

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 89,5 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

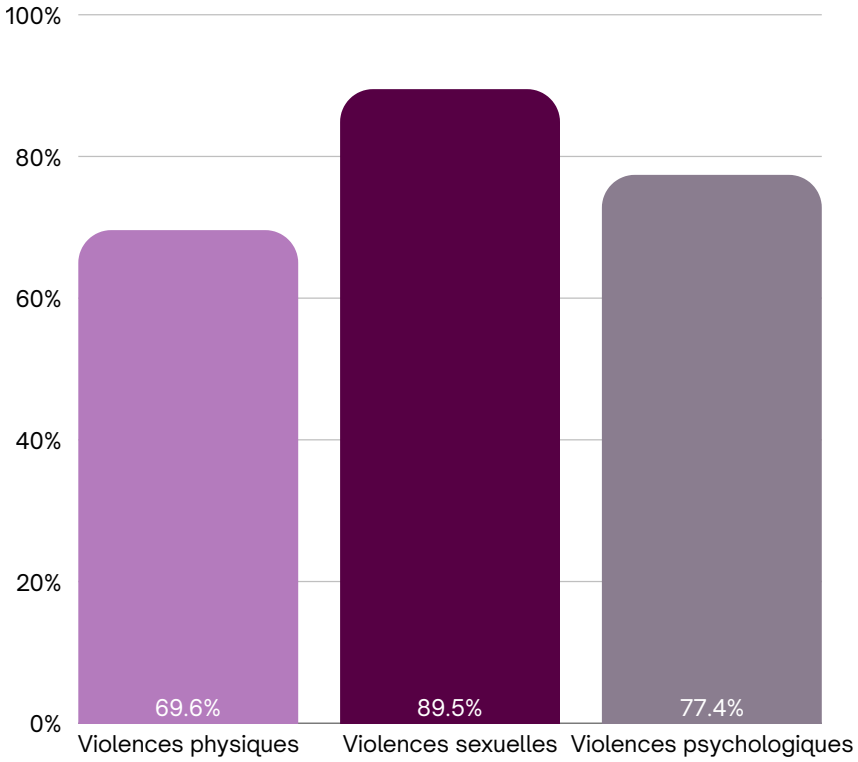

Les femmes sont majoritaires parmi les victimes, quel que soit le type de violence. Entre 2024 et 2025, le nombre de femmes victimes enregistrées augmente dans les trois catégories : de 32 % pour les violences physiques, de 27 % pour les violences sexuelles et de 11 % pour les violences psychologiques. Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 101 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

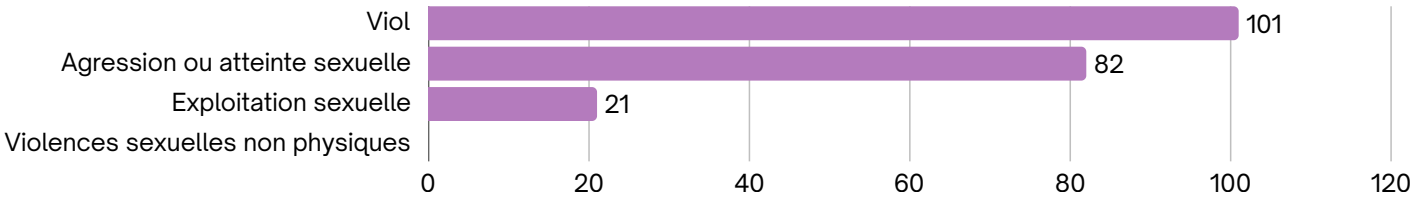

101 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 93,5 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

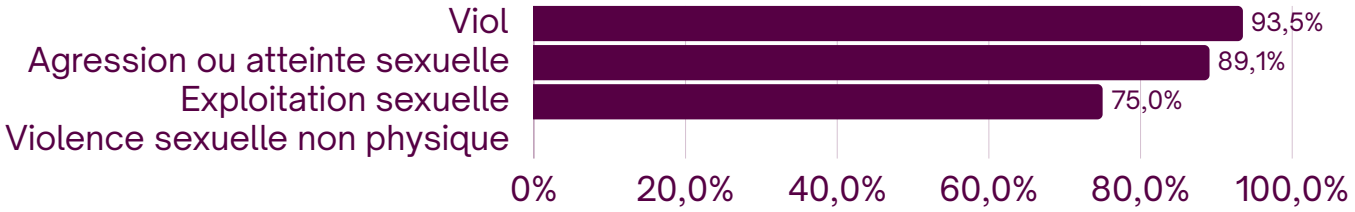

Plus de six viols enregistrés sur dix ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 14,1 % des agressions ou atteintes sexuelles enregistrées par la gendarmerie ont été commises dans un cadre conjugal, contre 60,2 % des viols.

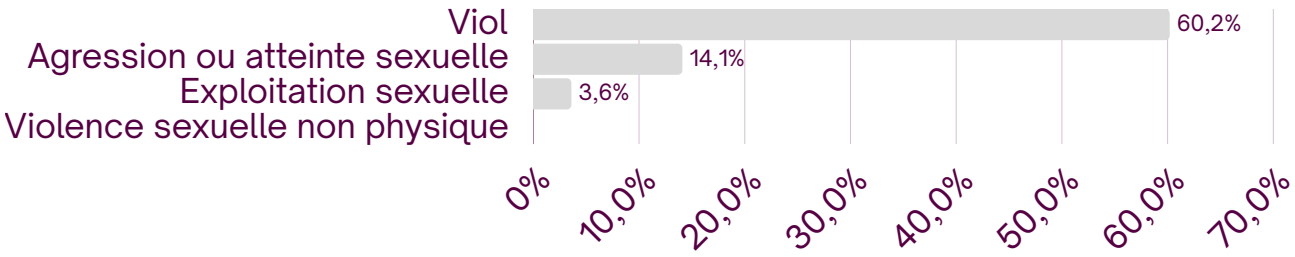

Le viol (108 victimes, dont 93,5 % de femmes) devance les agressions sexuelles (92, dont 89,1 % de femmes) ; il est bien plus souvent commis par un partenaire ou ex-partenaire : 60,2 % des viols, contre 14,1 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : parmi les victimes de viol, 43,5 % sont des mineur·es, tous genres confondus.

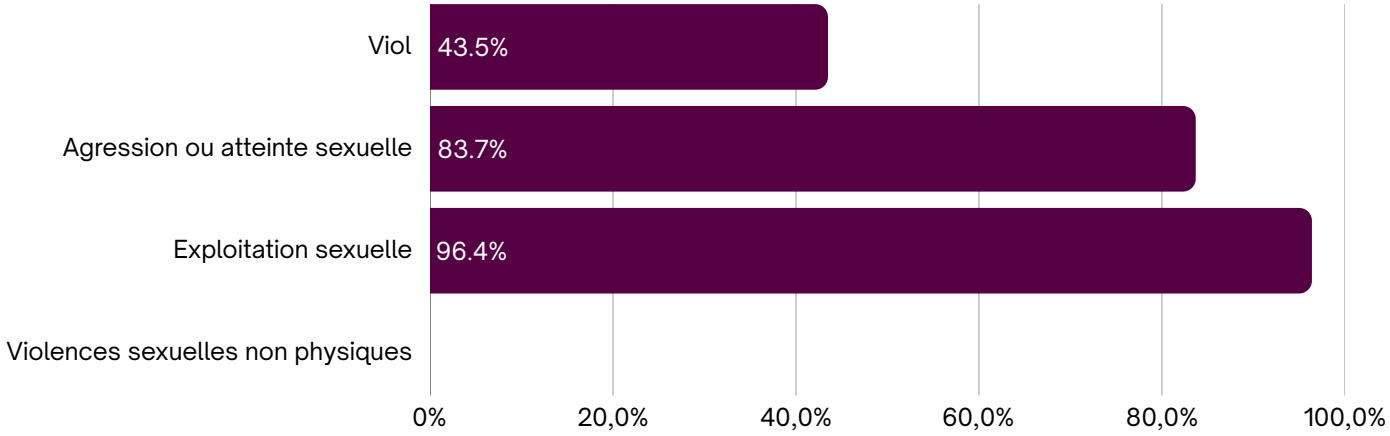

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : dans les Deux-Sèvres en 2025, 37,6 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

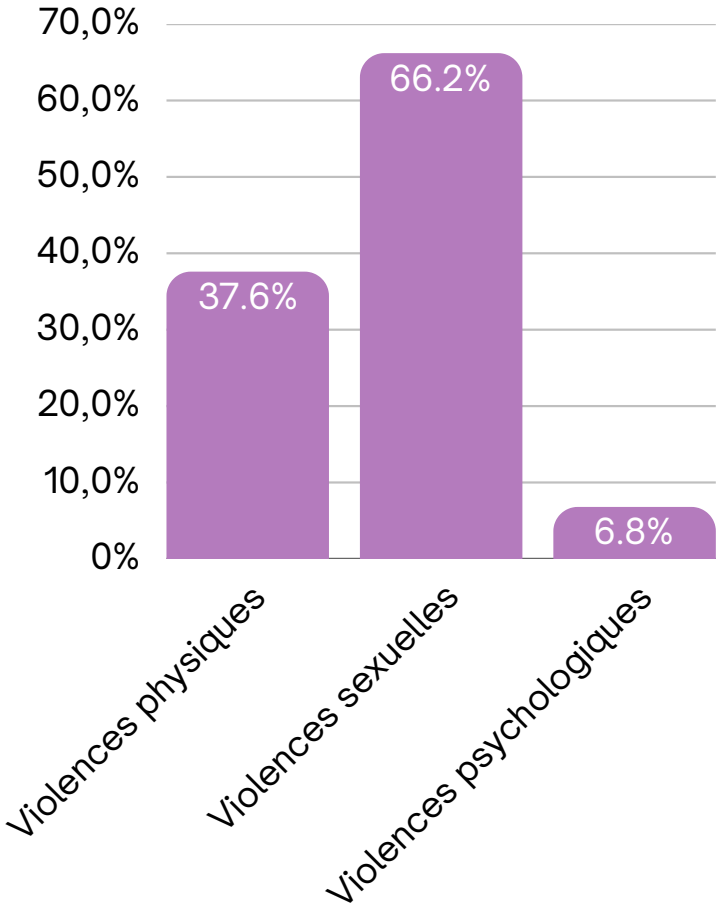

Les mineur·es constituent les deux tiers des victimes de violences sexuelles enregistrées par la gendarmerie, et plus de huit victimes d'agression sexuelle sur dix. Leur part est bien moindre pour les violences physiques (37,6 %) et faible pour les violences psychologiques (6,8 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

1 femme victime d'homicide conjugal en 2025 dans les Deux-Sèvres

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale recense 1 femme victime d'homicide conjugal dans les Deux-Sèvres, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine.

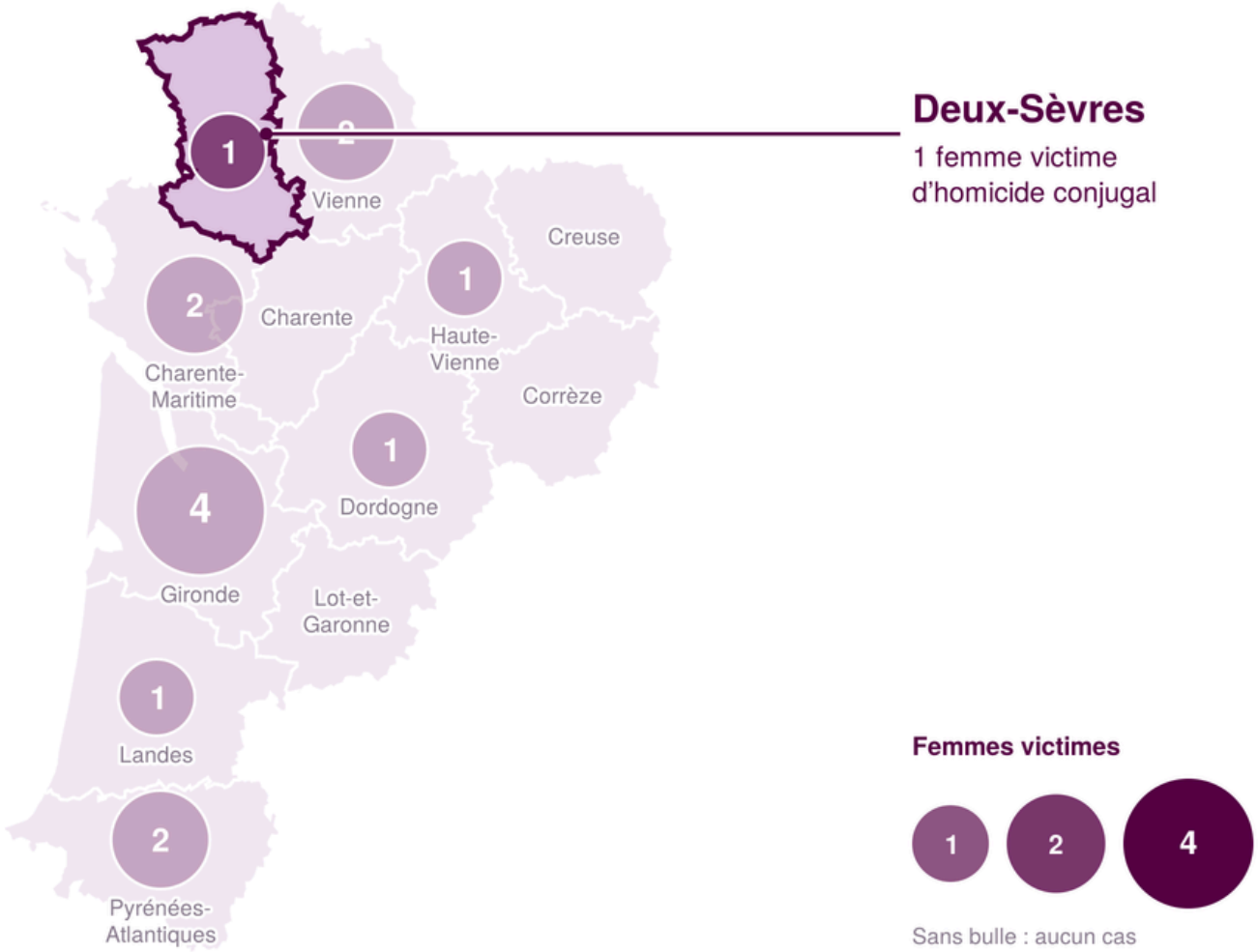

1 119 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie dans les Deux-Sèvres

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 10,2 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 84 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

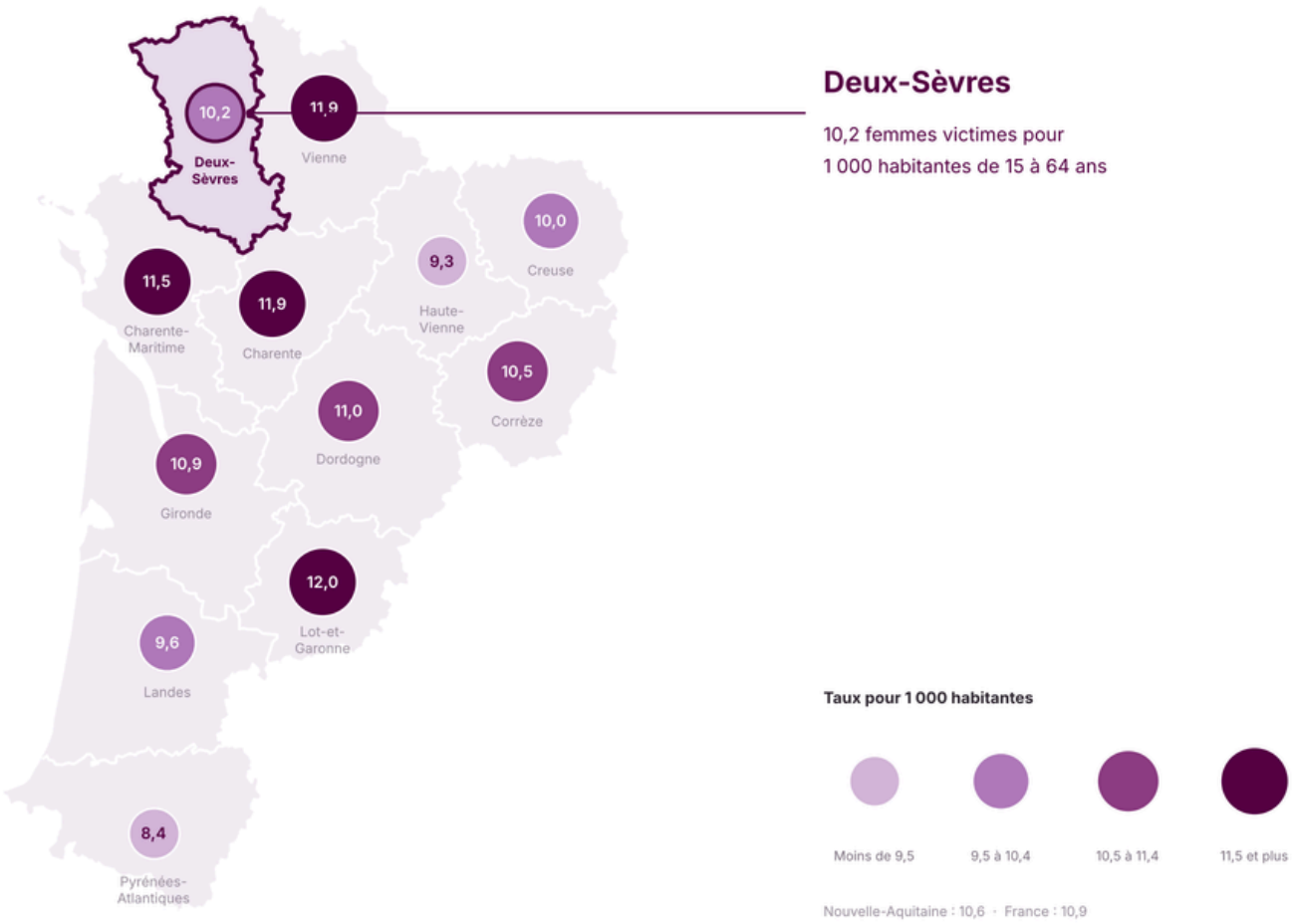

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Poitiers couvre la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

148 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Poitiers

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Poitiers

Lecture : en 2025, 148 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 5,3 fois plus qu'en 2016 (28).

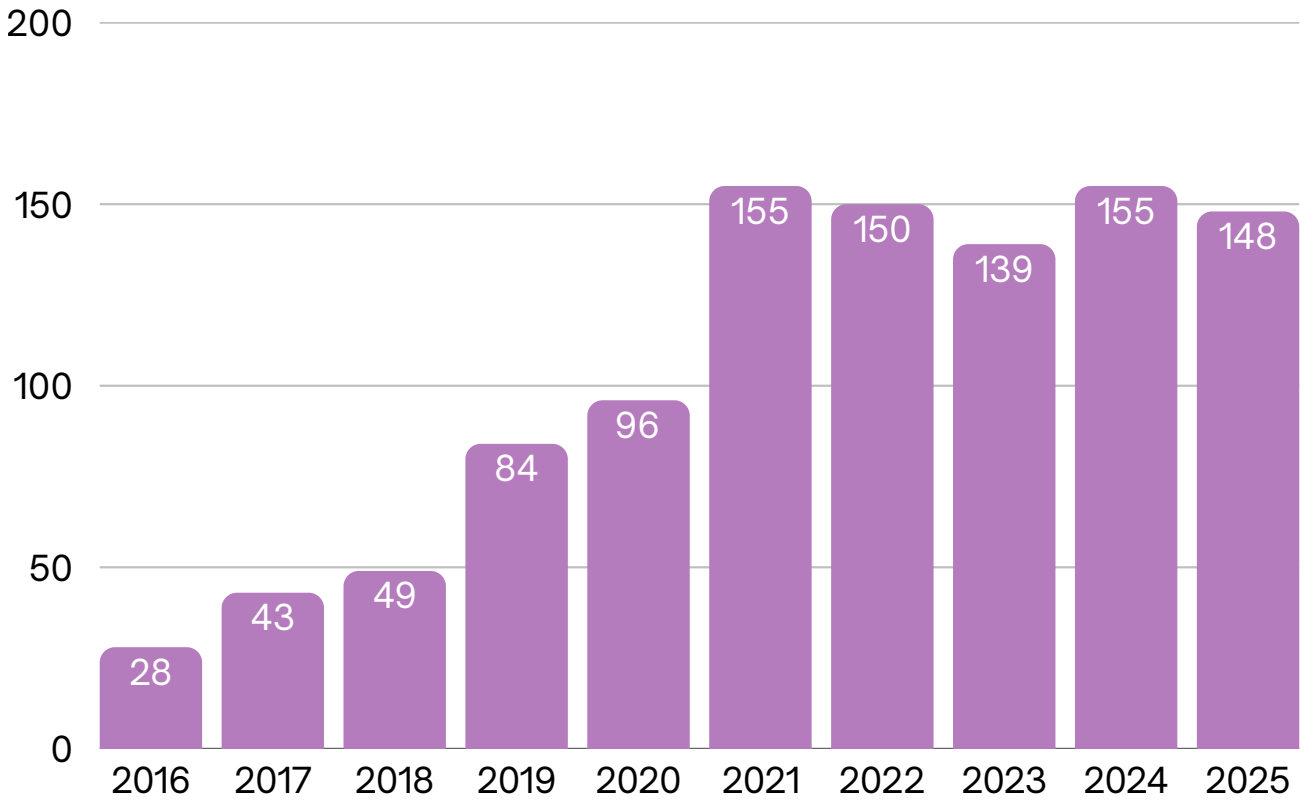

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Dans la mesure du possible, ces chiffres suivent le périmètre des violences sexuelles défini par l'Observatoire (voir rapport régional) ; les catégories transmises par l'association ne permettent pas toujours de s'y aligner.

118 victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

1 046
victimes accompagnées, toutes infractions

76 %
des victimes accompagnées sont des femmes

11 %
des victimes ont été accompagnées pour des violences sexuelles

Violences sexuelles, cadre conjugal et part des femmes

Lecture : en 2025, sur les 1 046 victimes accompagnées par France Victimes 79, 118 l'ont été pour des violences sexuelles et 379 pour des faits commis dans un cadre conjugal ; 800 sont des femmes.

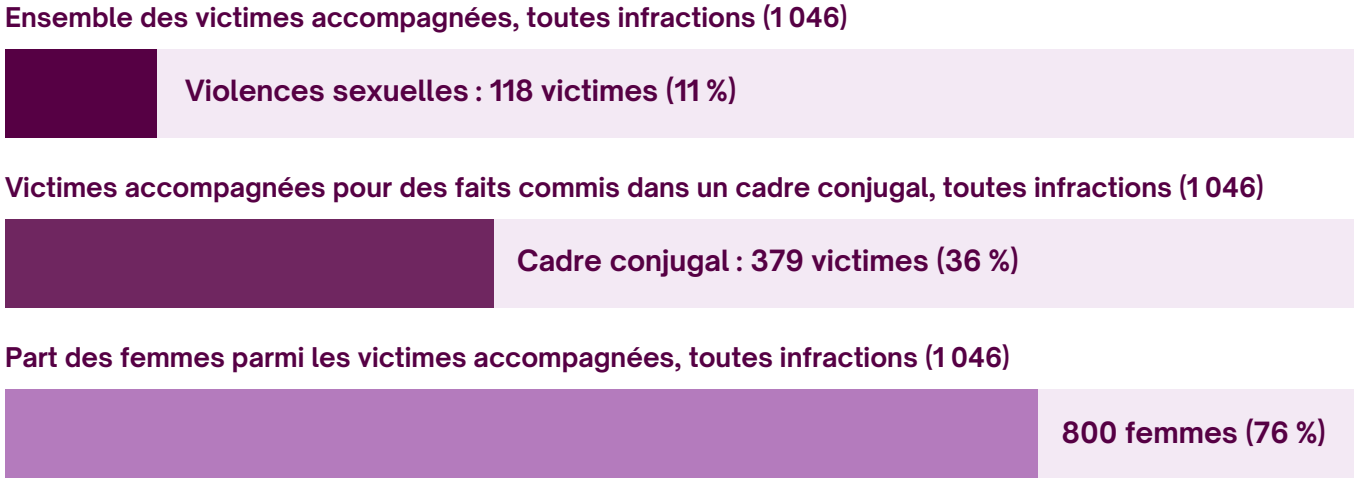

Les femmes représentent plus des trois quarts des victimes accompagnées par France Victimes 79, toutes infractions confondues. Plus d'une victime sur trois l'a été pour des faits commis dans un cadre conjugal. Les violences sexuelles (viols, agressions, atteintes et harcèlements sexuels, proxénétisme) concernent un peu plus d'une victime sur dix ; les données transmises ne les détaillent ni par infraction, ni par genre, ni par âge.

447 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les contextes de violences relevés pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF, 72,7 % concernent le couple ou l'ex-couple.

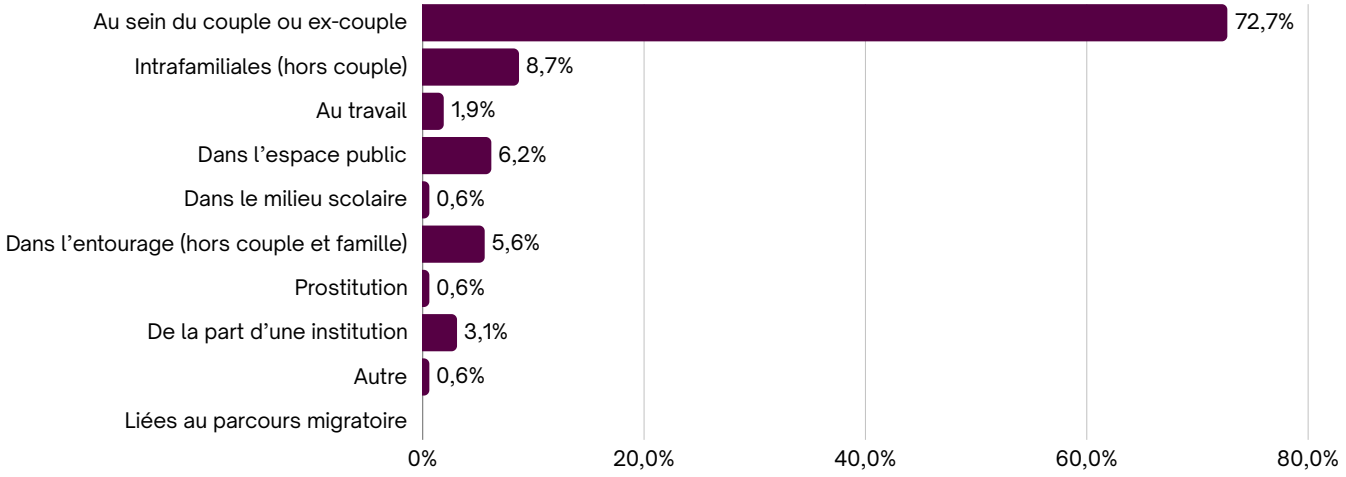

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes.

Auteur des violences conjugales

Lecture : dans 56 % des cas, les femmes victimes de violences conjugales l'ont été par un ex-partenaire.

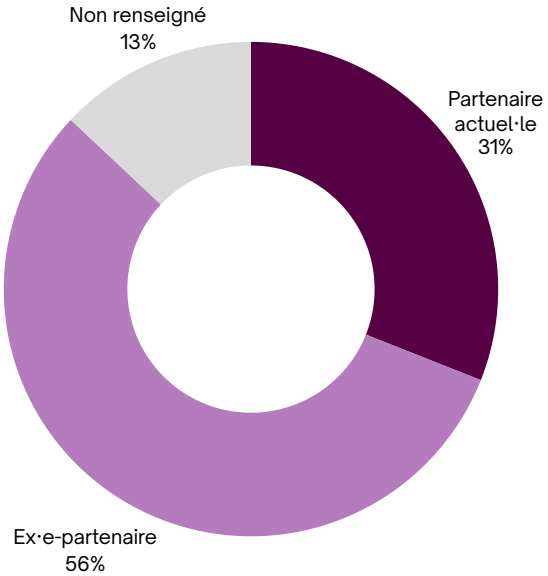

97 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (91 % des situations rencontrées)

Les violences dont font état les femmes reçues par le CIDFF se produisent d'abord dans la sphère privée : couple et famille réunis, plus de huit contextes relevés sur dix.